

LE REGLEMENT



Le Grand Régional de Tourisme Équestre (GRTE), a pour but d'entretenir la dynamique du Tourisme équestre de Nouvelle Aquitaine sur son territoire, fédérer les passionnés et faire découvrir l'itinérance à cheval.

Il sera aussi l'occasion de challenger les plus assidus ou d'initier à l'itinérance équestre grâce à ces 6 manifestations régionales organisées en étapes en départements !

Pour participer au GRTE NA il faut :

Avoir une licence FFE

Avoir un cheval à jour de ses vaccinations.

S'engager sur les étapes du grand régional de tourisme équestre

Le but :

la découverte des départements de la région par la randonnée équestre
la création de convivialité et de liens sociaux entre cavaliers

remporter le titre de « grand randonneur de Nouvelle Aquitaine »

Sera « grand randonneur de Nouvelle aquitaine » : le cavalier(e) ayant participé au plus grand nombre d'étapes du circuit GRTE puis en cas d'ex-aequo :

Le cavalier(e) ayant participé aux plus grands nombres de jours,
puis de kilomètres totaux (km faisant foi : donnés par l'organisateur),

Et pour finir s'il y a toujours des cavaliers ex-aequo un tirage au sort sera effectué.

Le challenger se verra décerner le titre de « grand randonneur de Nouvelle Aquitaine » et se verra offrir un week end pour 2 personnes dans un hébergement de Nouvelle Aquitaine.

Les étapes :

Les étapes retenues pour faire partie du circuit grand régional de Tourisme équestre sont :

■ 26 et 27 avril à Jau Dignac - 33

Renseignements : 06 50 73 92 14 ou 06 31 37 68 07

■ 17 et 18 Mai à Estivaux -19

Renseignements : 06 11 12 46 99 ou 06 32 53 58 44

■ 15 et 15 juin à Prayssas -47

Renseignements : 06 25 35 06 47

■ 12 et 13 juillet à Miramont Sensacq - 40

Renseignements : 06 76 55 89 16

■ 23 et 24 août : à Romagne - 86

Renseignements : 06 83 49 19 54

■ 20 et 21 septembre à Domeyrot - 23

Renseignements : 06 98 00 29 25